

**DÉPARTEMENT DE LA MOSELLE
CANTON DE ROMBAS
COMMUNE DE NORROY-LE-VENEUR
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE ORDINAIRE DU 05 MARS 2024**

Conseillers élus : 14
En exercice : 14
Présents : 8
Pouvoirs : 2
Absents excusés : 2
Absents non excusés : 2

Date de convocation : 03 mars 2025

Étaient présents : M. Jean-Jacques ARNOUX ; Mme Enza BAROTTE ; M. Raymond BECKER ; Mme Catherine LECUYER ; M. Antoine ROSANO ; Mme Nathalie ROUSSEAU ; M. Michel TROMPETTE ; Mme Karine WEBER.

Étaient absents excusés : Mme Charlotte ALBERT a donné procuration à Mme Enza BAROTTE ; Mme Pauline GUILBERT a donné procuration à M. Raymond BECKER ; Mme Patricia MELY ; M. Dominique WEYANT.

Étaient absents non excusés : Mme Géraldine-Sophie CAPRON ; M. Damien FANCELLO.

Secrétaire de séance : Mme Enza BAROTTE.

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de Madame La Maire, Nathalie ROUSSEAU. Approbation par les membres du Conseil Municipal du compte rendu séance du précédent Conseil du 16 décembre 2024.

Madame La Maire ouvre la séance après s'être assurée que le quorum était atteint.

DÉLIB : 7.1-003/2025 : AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2024

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif 2024,

Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2024, comme suit :

A) RÉSULTAT DE L'EXERCICE précédé du signe + (excédent) ou – (déficit)	+ 322 625,26 €
B) INTÉGRATION DE RÉSULTATS (LE CAS ÉCHÉANT) des anciens budgets annexes, précédé du signe + ou – (déficit)	+ 0,00 €
C) RÉSULTAT ANTÉRIEUR REPORTÉ ligne 002 du compte administratif, précédé du signe + ou – (déficit)	+ 2 823 018,67 €
D) RÉSULTAT À AFFECTER = A + B (hors restes à réaliser)	+ 3 145 643,93 €



**DÉPARTEMENT DE LA MOSELLE
CANTON DE ROMBAS
COMMUNE DE NORROY-LE-VEEUR**

E) SOLDE D'EXÉCUTION D'INVESTISSEMENT déficit (besoin de financement) excédent (excédent de financement)	 - 388 444,38 € + 0,00 €
F) SOLDE DES RESTES À RÉALISER D'INVESTISSEMENT Besoin de financement Excédent de financement	 - 2 625 732,00 € 0,00 €
G) BESOIN DE FINANCEMENT = E + F	- 3 014 176,38 €
DÉCISION D'AFFECTATION 1- AFFECTATION EN RÉSERVES R 1068 en investissement (au minimum couverture du besoin de financement F) 2- REPORT EN FONCTIONNEMENT R002 (résultat à affecter ligne C moins ligne 1 ci-dessus)	 3 014 176,38 € 131 467,55 €

La Commune n'ayant pas de besoin de financement, avant le vote du budget.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **DÉCIDE** d'affecter le montant de 3 014 176,38 € sur le compte Affectation en réserves R 1068.

VOTES : À L'UNANIMITÉ

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Certifiée exécutoire par sa transmission à la Sous-Préfecture de Metz-Campagne pour contrôle de la légalité.

Au registre suivent les signatures.

Fait à Norroy-Le-Veneur, le 12 mars 2025
Madame Le Maire, Nathalie ROUSSEAU



Accusé de réception en préfecture
057-215705112-20250310-2025DEL003-DE
Reçu le 13/03/2025

